

Les leçons de la « Lettre de Mission »

Nicolas Sarkozy et François Fillon ont adressé, le jeudi 5 juillet 2007 à Valérie Pécresse, la « lettre de mission » pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Pour ceux qui auraient encore quelques illusions sur l'importance et l'esprit des quelques modifications, introduites dans la seconde version du projet de loi «relatif aux libertés des universités », ils vont réaliser en lisant cette « lettre de mission » que, ce projet est la première pierre d'un démantèlement systématique du Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les quelques reculs obtenus, suite au vote négatif du CNESER du 22 juin (UNEF, FAGE, UNSA, FO et CGT), n'ont d'autre objectif que de prévenir une mobilisation, en particulier des étudiants, de l'ampleur anti CPE, que ce gouvernement craint pour la rentrée prochaine.

En effet, ces modifications ne changent, substantiellement, ni le contenu ni la logique de cette future loi. Il s'agit d'un projet de loi libérale qui s'attaque au service public, à tous ses usagers, ses personnels, dont l'instrumentalisation est au bénéfice des intérêts privés essentiellement et au détriment de la réponse à l'ensemble des besoins sociaux.

Voici un florilège (non exhaustif) de quelques préconisations de cette « lettre de mission » qui seraient lourdes de conséquences pour l'avenir du Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, si elles étaient appliquées, tout particulièrement en ce qui concerne le projet de texte «relatif aux libertés des universités » :

- pour améliorer "la condition étudiante et de la vie universitaire",... on pourra associer les "collectivités locales et partenaires publics et privés"
 - *désengagement de l'état et ouverture au privé avec le risque de grandes différences entre universités*
- "un dispositif de prêt à taux zéro" créé pour permettre "à tout étudiant d'être financièrement autonome et garantissant qu'aucun jeune Français ne soit écarté de l'enseignement supérieur pour des raisons financières".
 - *refus d'allocations d'autonomie pour les étudiants et difficultés prévisibles pour les jeunes de milieux modestes*
- "chaque année", "5% des meilleurs élèves de chaque établissement scolaire" doivent être assurés de "pouvoir rejoindre, s'ils le souhaitent, une classe préparatoire aux grandes écoles ou un établissement bénéficiant d'un statut de grand établissement ou d'université technologique".
 - *système universitaire à deux vitesses avec marginalisation des EPCSCP et valorisation des structures dérogatoires pouvant sélectionner*

- "un dispositif d'orientation des étudiants à l'université permettant de garantir que chaque étudiant rejoint une filière dans laquelle il a des chances de réussir et d'obtenir un emploi"... "un lien devra être assuré entre l'aide à l'orientation dispensée au sein des établissements scolaires et l'orientation active proposée par les universités au moment des inscriptions universitaires"
 - *orientation active qui, dans le contexte actuel et en l'absence de personnels qualifiés, déboucherait sur une sélection*
- "exigence d'une insertion professionnelle réussie" ... "les moyens attribués aux établissements d'enseignement supérieur en fonction de leurs résultats en matière d'accès de leurs étudiants au diplôme et d'insertion de leurs diplômés sur le marché du travail"
 - *logique qui, à terme, amènerait les établissements à sélectionner les étudiants et qui les mettrait en concurrence*
- « ...projet de loi réformant la gouvernance des universités ... avec de nouvelles compétences et de nouvelles responsabilités..... pour recruter leurs enseignants et leurs chercheurs, moduler leur rémunération, revaloriser leur situation, choisir leurs filières d'enseignements, optimiser l'utilisation de leurs locaux, nouer des partenariats ...»
 - *président chef d'entreprise, casse des statuts, instrumentalisation par le patronat, marginalisation du CNESER, aménagement du territoire déséquilibré*
- faire "évoluer nos grands organismes de recherche vers un modèle davantage fondé sur celui d'agences de moyens finançant des projets"... placer les universités "au centre de l'effort de recherche, en confortant notamment leur responsabilité dans les laboratoires mixtes de recherche".
 - *perte pour les EPST du rôle structurant et de la cohérence de la politique nationale de la recherche publique*
- les équipes publiques de recherche devront être "évaluées dans un cadre ouvert" et l'évaluation devra avoir "des conséquences opérationnelles dans l'attribution des moyens »
 - *pilotage technocratique par l'AERES, avec des conséquences sur les moyens de base de fonctionnement des équipes*
- "l'engagement de moyens supplémentaires ne peut en aucun cas dispenser de réformes de fond, ni d'un réexamen des moyens aujourd'hui disponibles"
 - *quasi chantage en direction de la communauté qui doit accepter les réformes du gouvernement pour espérer avoir des moyens supplémentaires*
- ...concentration sur "une partie importante de son effort de recherche sur quelques grands secteurs particulièrement porteurs d'avenir, notamment la santé, internet et l'ensemble des technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, l'énergie et le développement durable"
 - *choix de créneaux utilitaristes et ouverts à la marchandisation au détriment de secteurs scientifiques complets et de la recherche fondamentale*

- ...prendre "toutes les dispositions nécessaires pour encourager l'effort de recherche et d'innovation dans les entreprises, notamment dans les PME"
 - ***risque d'instrumentalisation de la recherche publique par les entreprises du privé, sans que celles-ci participent suffisamment aux dépenses de recherche de la nation pour aller vers les 3% du PIB en 2012***

- conditions de l'emploi scientifique « intégralement revues afin de retenir nos meilleurs éléments et d'attirer les meilleurs enseignants et chercheurs du monde entier et de leur offrir des conditions de travail, de carrière et de rémunération... »
 - ***rémunération au mérite, casse du statut de chercheur et pillage des cerveaux des pays en voie de développement et émergents***

- "un lieu d'excellence universitaire et scientifique"... identifier "quelques campus universitaires susceptibles de devenir des campus de réputation mondiale, en particulier le plateau de Saclay qui sera considéré comme un grand chantier présidentiel". ... veiller à la création de "campus de réputation européenne dans les régions"
 - ***structuration de pôles d'excellence de taille européenne et mondiale qui draineront la quasi-totalité des crédits au détriment des autres établissements d'enseignement supérieur et de la recherche***

- « C'est dans le cadre de cette révision générale (des politiques publiques) que sera mise en œuvre l'engagement présidentiel d'embaucher un fonctionnaire pour deux, partant à la retraite... »
 - ***attaque brutale contre les personnels du Service Public qui aura pour conséquence une dégradation des prestations de celui-ci.***

L'ensemble de la « lettre de mission », dont le socle est le projet de loi «relatif aux libertés des universités », est porteuse des plus grands dangers, tant pour les étudiants que pour les personnels enseignants, chercheurs, Biatoss et responsables d'établissements (petits et moyens).

Il est donc important, pour tous et dans l'unité, de faire respecter les principes de service public et mettre en avant les revendications portées par tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : en terme de refus de la sélection, de limitation des droits d'inscription, de dotation de moyens nécessaires, de créations d'emplois, de respect des statuts des personnels et du fonctionnement démocratique. Faire respecter ces principes est la condition pour répondre à l'ensemble des besoins de la société.

Il est donc indispensable, en parallèle de propositions alternatives (cf : propositions de la CGT : Pour une politique ambitieuse), de demander, à la fois le retrait du projet de loi «relatif aux libertés des universités » et de s'opposer aux propositions d'évolution du Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, telles que proposées par la « lettre de mission » de Nicolas Sarkozy et François Fillon.

8 juillet 2007
Jean-Pierre ADAMI